

Ateliers Oralité, découverte et pratique théâtrale

Parcours EAC 2023-2024
DAAC / Les Asphodèles du colibri

Présentations des ateliers

1. Expression orale à travers la découverte et la pratique théâtrale

Notre objectif à travers cette proposition de différents ateliers c'est de proposer une pluralité d'approches, de découvertes, d'expression de soi pour emmener les participants à se rencontrer et à s'écouter...

Chaque atelier est un occasion d'accueil, de rencontre et d'attention au respect de l'autre, à la compréhension des enjeux de société pour y trouver sa place d'acteur. Nous nous attachons à développer un nouveau dispositif d'ateliers de pratiques artistiques, innovant et proche d'un monde en mouvement.

Nous avons à cœur de nous appuyer sur un héritage artistique d'hier à travers les écritures d'aujourd'hui, sortir les gens de leur quotidien, ouvrir une parenthèse de rencontre et d'expérimentation vers soi et les autres, créer des ponts, relier des différences pour partager ensemble.

Détails des ateliers artistiques proposés par les Asphodèles du colibri

2. Atelier de découverte du Théâtre : Les participants découvrent le jeu de l'acteur en expérimentant les phases de préparation d'un comédien.

De la concentration à l'échauffement (corps et voix) en passant par des jeux scéniques sur l'écoute, le placement dans l'espace, les expressions et les émotions, il s'agit ensuite de laisser place à la créativité de chacun par le biais d'improvisations.

3. Atelier découverte de la Commedia dell'arte : Découvrir le jeu théâtral par la Commedia dell'arte permet une diversité d'approche, dans les propositions et la liberté de jeu, dans l'appréhension d'un genre pluriel et ludique. L'enjeu de l'atelier sera celui de s'approprier des codes communs à tous pour communiquer et se raconter à travers les personnages typiques de la Commedia !

Nous donnerons la possibilité aux élèves et aux enseignants de travailler sur un thème ou un texte en amont, s'ils le souhaitent. Cet atelier de découverte pourra aussi être l'occasion de faire l'expérience de la scène.

4. Atelier confiance et connaissance de soi : Les ateliers mettront l'accent sur la confiance en soi et en l'autre, la prise de parole en public, le respect de l'individu et du groupe. Ils constitueront un moment agréable d'échange, de partage et de plaisir, et permettront aux participants d'apprendre et de se développer personnellement. Les ateliers mettront l'accent sur la confiance en soi et en l'autre, la prise de parole en public

5. Atelier slam et éloquence : Le slam est une forme moderne de poésie qui allie écriture, oralité et expression scénique. A travers la libération de la prise de parole sans contrainte, chaque participant pourra s'essayer à cet art et faire preuve d'éloquence.

Ce travail d'expression orale permet aux élèves de prendre confiance en eux : ils s'apercevront qu'ils ont des choses à dire et qu'ils sont capables d'écrire des textes qui leur ressemblent, d'enrichir leur vocabulaire, de jongler avec les mots.

Leurs paroles, rythmées autant vocalement que corporellement, pourront être accompagnées et mises en valeur par des sonorités et techniques comme le beatbox, des jeux de mise en scène, des interactions entre les groupes.

6. Atelier d'improvisation : L'improvisation théâtrale est une pratique complète qui réveille en chacun l'appétit de rebondir dans toutes les situations.

Par des exercices inédits, qui évoluent les uns après les autres, les participants travaillent l'esprit, le corps et la voix et surtout l'écoute tout en découvrant la dynamique des improvisations collectives.

Dans une atmosphère d'écoute et de respect, sans aucun jugement, cet atelier stimule l'imagination et permet à chaque participant de montrer sa personnalité au sein d'une équipe.

La mise en place d'ateliers de pratique artistique amène les jeunes à développer leurs capacités d'expression et de communication afin de revaloriser leur estime d'eux-mêmes, leur permettre de prendre conscience de leurs capacités et de les rendre plus « acteurs de leur vie ». Il s'agit d'utiliser le théâtre et l'écriture afin de faciliter, d'exercer leur prise de parole et de leur permettre de développer une pratique artistique.

Nous souhaitons donner aux participants des clés pour se sentir plus à l'aise à l'oral, dans la manière de construire leur discours, de se confronter au regard de l'autre, d'apprendre à l'/s'écouter. Aussi une manière d'appréhender avec plus de confiance et sérénité les prises de paroles lors d'examens et même dans la vie de tous les jours !

Public visé : Scolaires (École Élémentaire, Collège et Lycée)

Niveau des classes concernées : Du CP à la Terminale

Nombre de classes concernées : Autant que possible

Type projet : Ateliers de pratique artistique

Territoire : académie de Lyon

Objectifs partagés :

- Découvrir et expérimenter une ou plusieurs formes d'expressions théâtrales
- Mettre en place des outils et réflexes pour être plus à l'aise à l'oral
- Développer une pratique artistique et sa créativité
- Apprendre à s'écouter et à écouter l'autre
- Evoluer dans une dynamique de groupe
- Se préparer aux prises de parole en public – gestuelle, voix, rythme etc.

Nombre total d'heures d'intervention : A définir pendant la construction du projet avec l'enseignant.

Contenus des interventions : A définir en fonction de(s) atelier(s) choisi(s), (*voir détails des ateliers dans descriptif du projet*).

Durée et modalités des interventions : 3h par atelier avec un intervenant par demi-classe, soit 2 intervenants par classe.

Intervenants possibles :

Marthe Martins, Quentin Tarlet, Albane Laquet, Jeanne Henry, Alexandra Nicolaidis, Nicolas Moisy , Robert Magurno, Jérémy Jeannès, Fanny Couturier, Gyslain.N

| Calendrier | Déroulé du projet |
|----------------|--|
| Septembre | Rencontre avec les enseignantes et enseignants, construction des projets |
| Octobre – Mai | Mise en place des ateliers, des rencontres et des interventions |
| Avril-Mai-Juin | Restitution du travail - en fonction du projet et du type d'atelier mené |

Budget (par classe)

Dépenses :

- Rémunération : 2 intervenants pour 3h (65€/h) : 195 €
- Frais administratifs : 30 €
- Frais de déplacement : si besoin
- total : **285,00€ TTC**

Recettes :

Pass Culture scolaire part collective : 285€

Valorisation :

Restitutions filmée ou production sur scène (selon les projets et les souhaits des enseignants)

Contacts : Céline Courant

04 72 61 12 55 - compagnie@asphodeles.com

Compagnie les Asphodèles du Colibri – 21 rue du Dauphiné, 69003 Lyon

Les inscriptions se font uniquement sur ADAGE

ADAGE : Application Dédicée A la Généralisation de l'Education artistique et culturelle.



Pour ce projet, les inscriptions se feront du 25 avril au

22 mai 2023

SAISIR UN PROJET

ADAGE est accessible via ARENA avec identification à partir du mail académique.

Pour saisir un projet, il faut avoir les droits de rédacteur de projet ou de chef d'établissement. Cliquer d'abord sur le bouton "Ouvert" de la campagne en cours puis sur

Créer un nouveau projet

>>> Suivez ce lien pour accéder aux tutoriels

RUBRIQUES À RENSEIGNER



2. Le projet

Titre du projet : **Ateliers Oralité, découverte et pratique théâtrale**

Description : Notre objectif à travers cette proposition de différents ateliers c'est de proposer une pluralité d'approches, de découvertes, d'expression de soi pour emmener les participants à se rencontrer et à s'écouter...

Partenaires : Les Asphodèles du colibri

Domaine(s)

Théâtre, musique



3. Les participants

Ecole, collège, lycée



6. Le budget prévisionnel

Dépenses :

- Rémunération : 2 intervenants pour 3h (65€/h) : 195 €
- Frais administratifs : 30 €
- Frais de déplacement : si besoin
- total : 285,00€ TTC

Recettes :

Pass Culture scolaire part collective : 285€

IMPORTANT

A la fin de l'appel à projets le 22 mai 2023 et dès que les commissions académiques se seront réunies pour expertiser les projets, les résultats seront publiés dans ADAGE et les notifications envoyées par la DOS seront disponibles dans les établissements début juillet 2023.

Seule l'adresse nominative académique (prénom.nom@ac-lyon.fr) est autorisée par la RGDP. Pensez à vérifier régulièrement votre boîte mail.

Les chefs d'établissements et les inspecteurs doivent valider et éventuellement classer les projets entre le 22 mai et le 29 mai 2023. **Sans cette validation, les projets ne seront pas examinés en commission.**